

ANNEXES

Annexe 1: Productivité et production de manioc en 2007

Productivité et production du manioc en 2007			
Pays	Hectares	Rendement des racines (tonnes/ha)	Tonnes
Angola	760 000	11.58	8 800 000
Burundi	82 000	8.66	710 000
Congo	100 000	9.15	915 000
Gabon	45 000	5.33	240 000
Kenya	80 000	10.63	850 000
Malawi	130 000	16.54	2 150 000
Mozambique	990 000	7.42	7 350 000
Ouganda	371 000	12.01	4 456 000
République centrafricaine	188 000	3.01	565 000
République démocratique du Congo	1 850 000	8.11	15 000 000
Rwanda	127 000	6.54	830 000
Soudan	6 000	1.67	10 000
Tanzanie	675 000	9.78	6 600 000
Zambie	175 000	5.37	940 000
Zimbabwe	44 500	4.31	192 000
Production totale des 15 pays	5 623 500	8.82	49 608 000
Production mondiale de manioc	18 664 658	12.22	228 138 068
Afrique	11 904 418	9.90	117 887 143

Annexe 2: Description du budget

Résumé indicatif du budget du CaCESA par catégorie	
Description	USD
Personnel	7 760 000
Services généraux de personnel et assistance temporaire	830 000
Consultants	2 770 000
Contrats	27 370 000
Formation	9 750 000
Voyages	3 880 000
Matériels et fournitures	20 250 000
Équipement	15 430 000
Services d'appui technique	5 780 000
Dépenses de fonctionnement général	8 500 000
Frais d'assistance	10 230 000
Total	112 550 000

Description des lignes budgétaires

Personnel du cadre organique

Au niveau du siège

- Appui des services techniques basés au siège.
- Fonctionnaire des opérations basé au siège (frais partagés) chargé du suivi des projets et de liaison avec les donateurs.

Au niveau régional

- Senior Team Leader, based in Nairobi, in charge of the overall technical management
Chef d'équipe principal, basé à Nairobi, chargé de la gestion technique globale du programme.
- Chef d'équipe adjoint, basé à Nairobi, chargé de la gestion opérationnelle du programme.
- Expert en CEP, basé à Nairobi, en charge de l'encadrement technique et de la mise en œuvre de la composante « champs école paysan » du programme, particulièrement pour le résultat 4.
- Fonctionnaire de liaison et de communication, basé à Nairobi, chargé du développement des modalités et des outils de communication régionale ainsi que

de la communication des informations aux donateurs, partenaires et services de la FAO.

- Fonctionnaires responsables de la production végétale et de la protection des plantes, basés à Addis-Abeba (Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est), Libreville (Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale) et à Harare (Bureau sous-régional pour l'Afrique australe), sur la base de frais partagés, chargés de l'appui technique et de liaison avec les institutions régionales.
- Responsable du Système national d'information géographique (SIG), basé à Nairobi, chargé du renforcement des bases de données régionales et de la formation des partenaires régionaux.
- Experts nationaux du SIG, basés à Addis-Abeba (Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est), Libreville (Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale) et à Harare (Bureau sous-régional pour l'Afrique australe), sur la base de frais partagés (trois mois par an) en charge de l'assistance technique aux pays et de la gestion de l'information sous-régionale.

Au niveau des pays

- Responsable national du projet, chargé de la mise en œuvre du programme sur le terrain, et des problèmes techniques et opérationnels.
- Responsable national des écoles techniques d'agriculture, un par pays, chargé de la mise en œuvre technique des activités prévues, notamment pour le résultat 4.
- Responsable national du SIG, un par pays, chargé de gérer les données et de répertorier les activités, les partenaires, les risques de maladie, etc.

Personnel des Services généraux et personnel temporaire

Au niveau régional

- Administrateur, basé à Nairobi, chargé de l'administration globale du programme et du suivi financier ainsi que du suivi et des rapports.
- Administrateur, un par bureau sous-régional, sur la base du partage des frais, chargé de gérer les autorisations de dépenses sur le terrain adressées aux bureaux sous-régionaux.
- Adjoint aux finances, basé à Nairobi, chargé de suivre les questions relatives aux décaissements et aux achats.
- Adjoint aux finances, basé dans chaque bureau sous-régional, sur la base de frais partagés, pour suivre les décaissements financiers.
- Chauffeur basé à Nairobi
- Chauffeur basé dans chaque bureau sous-régional sur la base du partage des frais.
- Heures supplémentaires, pour couvrir les frais du personnel basé à Nairobi et au niveau des bureaux sous-régionaux (secrétaire, coursier, employé pour la saisie des données) sur la base de frais partagés.

Au niveau des pays

- Administrateur, basé dans chaque pays et sur la base d'un partage des frais, pour la gestion des autorisations budgétaires du terrain.
- Adjoint aux finances, basé dans chaque pays sur la base de frais partagés, chargé de suivre les décaissements financiers, les achats locaux et les contrats.
- Chauffeur basé dans chaque pays sur la base de frais partagés.
- Heures supplémentaires: pour couvrir les frais du personnel basé au niveau des pays (secrétaire, coursier, employé pour la saisie des données).

Consultants

Frais couvrant l'ensemble des sollicitations de consultants externes et/ou spécialisés pour la réalisation d'expertises spécifiques au niveau régional et national. La nature des études et les profils des consultants seront définis en accord avec les partenaires, en fonction des besoins.

55

Contrats

La FAO, à travers son Bureau régional des urgences pour l'Afrique basé au Kenya, ses Bureaux sous-régionaux (basés à Addis-Abeba pour l'Afrique de l'Est, à Libreville pour l'Afrique centrale et à Harare pour l'Afrique australe), ses Unités de coordination des urgences et réhabilitation basées dans les pays et/ou les Représentations de la FAO, sera responsable de la mise en œuvre globale du projet. Cependant, certaines activités seront réalisées par les partenaires de mise en œuvre à travers des Protocoles d'accord (PA).

Les procédures relatives à l'utilisation des PA sont précisées à la section 507 du Manuel de la FAO. Un PA est un instrument établissant les termes d'un contrat passé entre la FAO et une organisation à but non-lucratif (partenaire de mise en œuvre), en vue de la réalisation de certaines activités du projet et de l'obtention des produits spécifiés, contribuant à l'accomplissement d'objectifs spécifiques à travers la fourniture de services et/ou la réalisation de travaux. Le PA se compose d'un contrat type et d'une annexe au contrat, spécifiant les termes et les conditions et décrivant clairement les résultats (services et/ou travaux) devant être fournis dans le cadre de ce contrat. Les PA ne doivent pas être utilisés dans certains cas tels que contrats d'embauche, d'achats ou de commandes commerciales, d'impression, de rédaction, d'édition ou de traduction. Pour ces cas, sont prévus d'autres procédures et instruments contractuels. Les partenaires de mise en œuvre seront sélectionnés par la FAO avec les groupes de coordination des Ministères de l'agriculture respectifs, sur la base de leur expertise technique et de leurs compétences avérées dans la réalisation d'activités similaires dans les régions/provinces cibles. Une note de dossier sera systématiquement rédigée précisant le processus et les motivations de la sélection d'un partenaire de mise en œuvre plutôt que d'un autre, sur la base de sa conformité, de ses compétences techniques et des risques associés.

Jusqu'à présent, les ONG sont les principaux partenaires de la FAO. Cependant, dans ce projet, sont prévus des partenaires supplémentaires, parmi lesquels les instituts de recherche nationaux. Les rapports entre la FAO et ses partenaires de mise en œuvre sont à but non lucratif.

Formations

Cette ligne budgétaire comprend les frais de coordination des ateliers et des publications au niveau national et régional, ainsi que la formation dans les pays des partenaires (agriculteurs et institutions). Le matériel des campagnes de sensibilisation y est également compris.

56

Voyages

Ce volet du budget inclut: les frais de transport à l'intérieur d'un pays ainsi que les indemnités de dépenses journalières allouées au personnel international et national du projet se déplaçant à l'intérieur du pays, conformément aux taux fixés par les Nations Unies ; les voyages internationaux du personnel technique et opérationnel de la FAO dans le cadre des missions d'appui ; les voyages d'étude et autres déplacements des représentants du gouvernement ; les voyages des stagiaires pour participer aux sessions organisées par le projet. Les primes de risques ainsi que le repos et la récupération après les voyages seront allouées au personnel international travaillant en zone d'insécurité (pays classés en phase 3, et plus) conformément aux règles des Nations Unies. Les billets d'avion et d'aéroports seront également fournis pour les frais de départ et d'arrivée des voyages internationaux.

Matériels et fournitures

Les contrats d'achat seront attribués et mis en œuvre conformément aux procédures et documents standards prévus et publiés par la FAO. Les listes et quantités de matériel à acquérir seront ajustées en fonction de chacun des pays au début du projet. Cela inclura la quantité de plants et de boutures de manioc adapté pour chaque pays, les engrais (pas pour tous les pays) et les outils requis. En outre, cette ligne budgétaire inclut les coûts des activités des CEP.

Équipement

Chaque pays recevra des fonds pour l'acquisition d'équipements tels qu'ordinateurs, imprimantes, systèmes de navigation GPS, et véhicules (voitures ou motos), ainsi que pour le remplacement des équipements obsolètes ou pour l'équipement des sous-bureaux au niveau du terrain. Certains équipements appuieront également les activités de coordination au niveau régional (remplacement d'une photocopieuse ou d'une imprimante laser couleur). Au terme des opérations, l'équipement sera si possible transféré pour servir dans la prochaine phase du projet, ou bien cédé aux autorités, gouvernements ou partenaires locaux, conformément aux règles de la FAO.

Services d'appui technique

- **Rapports:** établissement des services de rapports découlant des obligations légales du projet.
- **Services d'appui technique:** cette ligne comprend les frais d'appui et d'expertises techniques nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des résultats du projet (conformément aux standards de la FAO et en accord avec les politiques des gouvernements destinataires), en matière de gestion responsable et durable des ressources naturelles. Elle comprend également l'appui technique (visite de sites et missions) et le support des principales divisions techniques concernées de la FAO, responsables de la validation technique des documents de projets (rapports, termes de référence du personnel, PA, devis des principaux fournisseurs, etc.), de la validation des spécifications techniques des résultats à fournir et de la validation des profils des candidats lors du recrutement de personnel technique devant être affecté à la mise en œuvre du projet.
- **Évaluation:** couvre les frais d'évaluation du projet.

Dépenses de fonctionnement général

La ligne des dépenses de fonctionnement général inclut les frais opérationnels directement liés aux diverses activités et bureaux au niveau du terrain, notamment les frais de communication (téléphone et connexion internet sur la base du partage des frais entre les bureaux du terrain), l'entretien et la réparation des véhicules utilisés pour la mise en œuvre du projet (carburant et assurance inclus), l'électricité, l'eau et autres services facturés, la location des bureaux, le stockage et le transport d'intrants, au niveau des pays et à Nairobi (niveau régional). De plus, une partie des fonds de cette ligne budgétaire sera utilisée pour assurer la visibilité du projet (casquettes, bannières, T-shirt, communiqués de presse, etc.). Tous les coûts compris dans cette ligne sont des frais détaillés, nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet et donc directement liés au projet, en particulier pour couvrir les frais courants au niveau du terrain, le plus souvent sur une base de partage des frais avec d'autres projets. En ce sens, ces frais se distinguent des frais d'appui (frais généraux, provision forfaitaire de 10 pour cent de contribution au bon fonctionnement de l'Organisation).

Frais d'appui

Cette composante du budget comprend les frais généraux ordinaires de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) au siège de la FAO liés à la gestion globale du projet de même que les services centraux incluant le personnel, l'administration, les finances, l'approvisionnement, etc.

Annexe 3: Note sur l'approche champs école paysan

Introduction

Dans de nombreux systèmes de petits exploitants agricoles, les approches de vulgarisation conventionnelles, longtemps caractérisées par leurs panneaux bleus spécifiant la nature des cultures, ne permettaient pas d'appréhender des problèmes complexes tels que le contrôle des ravageurs et des maladies. Cette incapacité se trouvait accrue lorsque les fléaux menaçant les moyens d'existence (épidémies de ravageurs ou de maladies) se déclaraient dans des zones marginales ou au sein de communautés touchées par des troubles civils, où l'accès aux services de vulgarisation est limité.

58

Par conséquent il est nécessaire d'adopter une approche globale adaptée qui renforce la capacité des communautés affectées à se remettre des chocs subis et à reprendre rapidement des activités leur permettant une subsistance durable. L'approche champs école paysan (CEP) a récemment démontré qu'elle constituait une excellente alternative dans de telles situations, en réhabilitant les fermiers à prendre des décisions logiques concernant la gestion des récoltes et à adapter les nouvelles technologies à des situations changeantes.

Approche

Les CEP constituent un forum au sein duquel les agriculteurs peuvent se rencontrer, discuter des divers problèmes affectant leurs moyens de subsistance et expérimenter ensemble les éventuelles solutions qu'ils pourront mettre en œuvre. Dans cette approche de la vulgarisation, le procédé d'apprentissage se base sur la communauté ainsi que sur la découverte participative, et sur les principes de la formation des adultes. Il s'agit d'un processus d'apprentissage orienté vers la pratique sur le terrain, impliquant des groupes d'agriculteurs ayant un intérêt commun, et se réunissant régulièrement





Manioc: champs école paysan.

Crédit: FAO/C. Ferrand

(hebdomadairement pour les cultures à croissance rapide, et mensuellement pour les plantes vivaces) afin d'étudier le « comment » et le « pourquoi » d'un phénomène dans un contexte donné, tout en étant guidés par un facilitateur.

Un CEP type se compose de 20 à 30 participants, travaillant par groupes de cinq, ce qui permet un processus d'apprentissage participatif. L'approche est particulièrement adaptée aux activités d'apprentissage sur le terrain qui requièrent des compétences de gestion pratiques spécifiques ainsi que la compréhension de concepts. Les sessions d'apprentissage durent une saison, et s'étalent le plus souvent sur un ou deux cycles de production. Le processus d'apprentissage est systématique et fondé sur un curriculum appréhendant diverses situations spécifiques dans leur globalité et étudiant le cycle naturel d'un sujet : récolte, animal, ressource naturelle, entreprise commerciale, problème communautaire nécessitant une action collective (par exemple « graine pour graine », « enfant pour enfant », ou « œuf pour œuf »).

Tout au long du curriculum, les sujets d'apprentissage et les activités font directement référence aux différents stades de croissance des cultures et aux paramètres observables s'y rapportant, parmi lesquels:

- Les populations d'insectes (ravageurs, auxiliaires, autres pollinisateurs, insectes intervenant dans la décomposition, etc.);
- La vigueur de la santé des plantes, symptômes des maladies et symptômes de déficience nutritionnelle;
- Les dégradations physiques et leurs causes probables (ravageurs, maladies, facteurs de stress, etc.);
- Les caractéristiques morphologiques des plantes se rapportant aux diverses étapes de croissance des cultures;
- Les conditions générales du terrain (présence de mauvaises herbes, état du sol, uniformité du développement des cultures);
- Les conditions climatiques.

Les participants font part de leurs observations relatives à l'écosystème, font appel à leur expérience passée et mobilisent toute information utile à la prise de décision concernant la gestion d'une culture, d'un troupeau ou d'une exploitation. Cette formation pratique, grâce au suivi de la phénologie des cultures ainsi qu'à une analyse fréquente de l'écosystème agricole, fournit aux agriculteurs les outils nécessaires leur permettant de gérer eux-mêmes leurs champs en toute confiance. Ils reconnaissent les différents facteurs agissant sur l'écosystème agricole, comprennent leurs interactions et les relient aux divers stades de développement des plantes. De plus, les agriculteurs se familiarisent avec les dynamiques des populations de ravageurs et des ennemis naturels au fil des saisons et sont à même de déchiffrer dans leur contexte global certaines caractéristiques des cultures, tels que les comportements de compensation, les réactions à l'humidité ou au stress nutritionnel.

Le site d'un CEP est le plus souvent un champ, convenant à tous les agriculteurs, sur lequel ils mènent diverses études de comparaison ou de validation et expérimentent par eux-mêmes afin d'enrichir en profondeur leurs connaissances scientifiques ainsi que leur savoir autochtone. En plus des sites d'étude, chaque pratiquant est encouragé à expérimenter les nouvelles pratiques acquises dans un autre lieu, qu'il s'agisse du jardin potager du ménage ou de tout autre lieu de culture propice. Dans l'ensemble des formations pratiques, l'accent est mis sur la sécurité alimentaire et sur l'autonomie à travers le développement d'un esprit entreprenant, la génération de revenus grâce à des entreprises à court ou long terme, ou bien la commercialisation via un réseau de coopératives. Ces éléments visent à consolider l'habilitation économique des agriculteurs et à fournir une approche pertinente des moyens de subsistance.

Les activités, qui se déroulent pendant une saison, et se basent sur un programme complet, fournissent aux divers partenaires de nombreuses opportunités d'établir des synergies. Alors que le contenu technique est développé à partir d'un angle d'approche spécifique et constitue la base des principales activités d'apprentissage, les priorités des agriculteurs, en relation directe avec leurs moyens de subsistance, sont intégrées globalement au sein du plan d'action et du programme.

L'agriculture comme activité économique, et la mobilisation de l'épargne sont devenues des thèmes très populaires et ont été intégrés parmi les modules principaux des CEP, en tant qu'effort délibéré pour construire le capital financier d'un groupe. D'autres questions importantes sont également fréquemment intégrées : VIH/SIDA, violence basée sur le genre, résolution de conflits, principes nutritionnels de base, santé génésique et familiale, contrôle du paludisme, immunisation, principes de bases en gestion environnementale, préservation de l'eau et des sols et outils de base en gestion des finances. La réceptivité aux besoins des agriculteurs a été un atout fondamental et a permis de renforcer les aptitudes des agriculteurs à articuler les divers besoins de leur communauté, à formuler des demandes de services plus réalistes et à trouver eux-mêmes les solutions, ces dernières engageant leur propre destinée.

Certaines caractéristiques propres à l'approche CEP, telles que le développement de l'esprit d'initiative des agriculteurs, de la confiance en soi (notamment chez les femmes), la résolution collective des problèmes affectant la communauté, sont autant d'éléments qui contribuent positivement à la consolidation du capital social et individuel des participants. La qualité de l'habilitation et de l'organisation que développent les écoles pratiques d'agriculture permet une bonne préparation aux transformations et peut avoir un impact nettement positif sur les rendements d'un système d'agriculture de subsistance. Par la suite, la forte cohésion à l'intérieur d'un groupe et entre les groupes des écoles pratiques d'agriculture peut conduire à la création d'associations à un plus haut niveau, à tels des réseaux d'écoles pratiques d'agriculture entreprenant des activités commerciales collectives.



Champs école paysan.

Crédit: FAO/C. Ferrand

Principes directeurs

Communication: La communication doit être développée autour des questions se posant sur le terrain, sous forme de dialogue avec les apprenants. Les écoles pratiques d'agriculture ne s'intéressent pas seulement aux pratiques que les agriculteurs veulent acquérir mais également aux agriculteurs en tant que tels. Les CEP visent à aider les agriculteurs à maîtriser et à appliquer les outils de gestion des cultures. Les agriculteurs mettent en œuvre leurs propres décisions dans leurs propres champs.

Formulation et résolution des problèmes: Au sein de cette école de formation, les problèmes sont vus comme des défis, et non des contraintes. Les groupes d'agriculteurs acquièrent de nombreuses méthodes d'analyses. Les problématiques sont proposées aux groupes graduellement, afin que les stagiaires puissent construire leur confiance en leur capacité à identifier et traiter n'importe quel problème susceptible de se présenter à eux dans leur travail.

Une éducation dans les champs: Les CEP enseignent des principes et chaque activité sous-tend plusieurs principes : les principes de mises en évidence des relations de cause à effet, les principes aidant les agriculteurs à découvrir et à apprendre, les principes aidant les agriculteurs à « apprendre à apprendre » de façon à pouvoir continuer à apprendre de façon autonome. Des « kits prêts à l'emploi » n'auraient rien à voir avec un véritable apprentissage et n'encourageraient pas l'apprentissage sur le long terme, ils ne seraient ni rentables ni efficaces pour améliorer la qualité des capacités de gestion des agriculteurs. Les approches de « kits prêts à l'emploi » augmentent la dépendance des agriculteurs aux planificateurs centraux.

62

Des principes, non des « kits prêts à l'emploi »: Les CEP enseignent des principes et chaque activité sous-tend plusieurs principes : les principes de mises en évidence des relations de cause à effet, les principes aidant les agriculteurs à découvrir et à apprendre, les principes aidant les agriculteurs à « apprendre à apprendre » de façon à pouvoir continuer à apprendre de façon autonome. Des « kits prêts à l'emploi » n'auraient rien à voir avec un véritable apprentissage et n'encourageraient pas l'apprentissage sur le long terme, ils ne seraient ni rentables ni efficaces pour améliorer la qualité des capacités de gestion des agriculteurs. Les approches de « kits prêts à l'emploi » augmentent la dépendance des agriculteurs aux planificateurs centraux.

La formation encourage la recherche: La recherche doit répondre aux besoins du terrain. Souvent les chercheurs procèdent en sens inverse. Les programmes de recherche en agriculture mènent à la vulgarisation ou à des programmes de formation que la recherche devrait en réalité servir. Le développement de savoirs permettant aux agriculteurs d'être à même d'opérer durablement, en prenant en considération les aspects environnementaux et économiques, devraient guider et déterminer les programmes de recherche. Dans les CEP, la recherche est basée sur les besoins en formation ou constitue une annexe aux formations. Les agriculteurs sont devenus partie prenante dans les réseaux de recherche soutenant les programmes éducatifs.

Activités génériques

Ci-dessous sont énumérées quelques-unes des activités génériques des programmes des CEP:

- a) Identification des partenaires de mise en œuvre compétents et intéressés dans les communautés cibles
- b) Identification de facilitateurs vivant au sein des communautés cibles
- c) Animation de formations de deux ou trois semaines destinées aux facilitateurs afin de les familiariser à la méthodologie des CEP et aux contenus techniques spécifiques correspondant aux thèmes choisis par les différentes communautés
- d) Travail en groupe impliquant une série d'activités préliminaires dont l'analyse des manques rencontrés par la communauté, l'identification des ressources, la sensibilisation et la planification des actions

- e) Formalisation de groupes impliquant l'élaboration d'une charte, la mise en place de la direction des groupes, l'inscription du groupe au bureau de développement de la communauté, l'ouverture des comptes d'épargne des écoles pratiques d'agriculture, avec la mise en place de mécanismes d'épargne, et la sélection d'entreprises
- f) Adaptation du programme CEP et d'un calendrier d'étude d'une saison pour sélectionner les entreprises (exploitations) et les priorités que le groupe souhaite aborder
- g) Conduite d'un processus d'apprentissage CEP d'une saison durant lequel le groupe se réunit régulièrement et mène des études de terrain où les concepts scientifiques de base sont combinés à des exercices pratiques, suivant une phénologie des cultures
- h) Mise en place de bilans mensuels et d'ateliers d'évaluation à la fin de la saison
- i) Organisation de journées sur le terrain afin de permettre aux CEP d'atteindre les communautés voisines
- j) Mise en place de visites réciproques d'exploitations pour améliorer la diffusion des innovations entre agriculteurs
- k) Mise en place d'activités commerciales permettant de générer des revenus pendant les études d'entreprises
- l) Remise de certificats aux agriculteurs à l'issue du suivi de deux cycles d'études
- m) Constitution de réseaux de CEP afin de permettre la conduite d'activités amorcées par les groupes au sein d'une communauté donnée. Souvent ces activités permettent d'aborder des aspects primordiaux tels que les moulins de broyage ou le processus agroalimentaire des entrepreneurs à grande échelle



Plant de manioc sain.

Crédit: FAO/C. Ferrand



CADRE DE GESTION DES CRISES pour la filière alimentaire

Le **Cadre de gestion des crises pour la filière alimentaire (FCC)** est l'instrument de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) permettant d'appréhender les risques encourus par la chaîne alimentaire humaine à travers une approche intégrée et interdisciplinaire.

Le FCC soutient les pays membres de la FAO dans l'administration globale des menaces de la chaîne alimentaire humaine à tous les stades, de la production à la consommation.

Le programme stratégique de lutte contre les maladies du manioc en Afrique centrale, orientale et australe (CaCESA) sera mis en œuvre dans le cadre du FCC.

www.fao.org/foodchain

ISBN 978-92-5-206519-7



9 789252 065197

I1460F/1/03.10/250